

Accord CIO-Agence Japan Pool sur les droits de télévision pour les Jeux Olympiques jusqu'en 2008

Le CIO a accordé les droits exclusifs de retransmission télévisée au Japon à l'agence Japan Pool pour les Jeux de la XXVII^e Olympiade à Sydney, Australie en l'an 2000 (US \$135 millions), les XIX^es Jeux d'hiver à Salt Lake City, Etats-Unis d'Amérique en 2002 (US \$37 millions), les Jeux de la XXVIII^e Olympiade en 2004 (US \$155 millions), les XX^es Jeux d'hiver en 2006 (US \$38,5 millions), et les Jeux de la XXIX^e Olympiade en 2008 (US \$180 millions). L'accord a été conclu

par Un Yong Kim, membre du CIO en Corée, qui négocie au nom du CIO les droits de télévision pour l'Asie. Cet accord se fonde sur l'intérêt du Mouvement olympique et sur l'expérience et la compétence du Japan Pool, qui offre non seulement une couverture gratuite très large mais également une importante garantie de qualité. De plus, le Japan Pool a fait preuve d'un engagement permanent en faveur de la promotion de l'Olympisme et du sport en général.